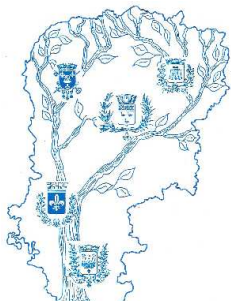


# LA LETTRE D'AXOËNA



**Il est encore temps de réserver pour le repas de l'AG du 20/9, N'hésitez pas !**

### Nouveaux adhérents

Bienvenue à  
M. BLANJOT, et à Mmes  
LHOTE, DESLANDES,  
MOIZET, MARTIN Ly-  
liane, MORAUX-HOCRY.

### Réunions antennes Septembre

#### Villers Cotterêts

Samedi 6 de 14 à 17 h

#### Soissons

Samedi 13 de 14 à 17 h

#### Laon

Lundi 15 de 13h30 à 17 h

#### Paris

Mardi 9 de 17 à 19 h

Vendredi 19 de 14 à 18 h

#### Château-Thierry

Pas de réunion (AG à Condé)

### Nouvelles communes en vente

Buzancy BMS, Chalandry (M 1699-1730), Château-Thierry (index M 1800-70), Courboin NM, Cuffies (M 1813-27), Danizy ND (index), Fossoy ND, Lappion (index ND), Lucy le Bocage (N 1598-1691), Mennevret (ND 1872-1886), Montloué (1792-1802)

## Cercle Généalogique de l'Aisne [www.cg-aisne.org](http://www.cg-aisne.org)

### Nouvelle loi sur les archives

La loi sur les délais de communication a été votée à l'Assemblée nationale. Les mesures sont applicables depuis le 16 juillet 2008 suite à la parution au Journal officiel du 15 juillet.

Principales mesures :

« 4° **Soixante-quinze ans à compter de la date du document ou du document le plus récent inclus dans le dossier, ou un délai de vingt-cinq ans à compter de la date du décès de l'intéressé si ce dernier délai est plus bref :**

« a) Pour les documents dont la communication porte atteinte au secret en matière de statistiques lorsque sont en cause des données collectées au moyen de questionnaires ayant trait aux faits et comportements d'ordre privé ;

« b) Pour les documents relatifs aux enquêtes réalisées par les services de la police judiciaire ;

« c) Pour les documents relatifs aux affaires portées devant les juridictions, sous réserve des dispositions particulières relatives aux jugements, et à l'exécution des décisions de justice ;

« d) Pour les minutes et répertoires des officiers publics ou ministériels ;

« e) **Pour les registres de naissance et de mariage de l'état civil, à compter de leur clôture ;**

Les actes de décès et les tables décennales sont communicables immédiatement.

Sources : l'article 17 de la loi (4e alinéa) : <http://www.legifrance.gouv.fr>

### Où rencontrer le cercle en Septembre ?

⇒ *Dimanche 31 août 2008 de 9 h à 16 h, salle communale de Marigny en Orxois (place de l'église) **Entrée gratuite.***

⇒ *Samedi 20 septembre : Assemblée Générale à Condé en Brie (02) à 10 h, repas et visite du château.*

⇒ *Samedi 27 et dimanche 28 septembre : tenue d'un stand à l'exposition organisée à Compiègne (60) par l'Association Généalogique de l'Oise, sur le thème des Cousinages,*

⇒ *Dimanche 28 septembre : stand de l'antenne au forum des associations à Villers-Cotterêts (02),*

### Du nouveau sur le net !

- Un site de cartographie, vous permet de télécharger des cartes de géographie, afin de délimiter les villages de nos ancêtres. Allez sur [www.geoclip.fr](http://www.geoclip.fr), puis Galerie, carte de France, déplacement sur la carte en laissant le doigt sur le clic gauche de la souris, ou zoom sur une partie de la carte. Infos démographiques de 1999.

- Les AD de Seine et Marne annoncent l'ouverture de leur site internet en septembre 2008. Etat civil, registres paroissiaux, plans d'intendance et fonds de cartes postales.

- Drome : Etat civil pour les communes de A à D. <http://archives.ladrome.fr>

- Hérault : Etat civil, registres paroissiaux, cartes postales : <http://archives.herault.fr>

- Haute marne : numérisation d'après les originaux <http://archives.haute-marne.fr>